



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Isère
Arrondissement de LA TOUR DU PIN

MAIRIE de FLACHERES
1 Rue du Village
38690 FLACHERES

PROCES VERBAL
Conseil Municipal du 10/11/2022 – 20 heures

Date de la convocation : 05 novembre 2022
Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 11 (arrivées en cours de séance)
Procurations : 0
Publication de la liste des délibérations : 18 novembre 2022.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Présents : Cyrille MADINIER, Hervé BUTTIN, Florence MADINIER, Pierre DUMOLLARD, Gilles TOUNY, Odile DE BENEDITTIS, Amandine ROUX, Thierry DUBUS, Noël RAVOUX, Pascal BIESSY, Yann ROUX (arrivée à 20H21).

Absents : Thomas NADALES, Réginald CARON

Excusés : Frédéric HAEFTLEN, David GARNIER,

Secrétaire de séance : Pierre DUMOLLARD.

Ordre du jour :

Approbation de la séance du dernier conseil : OK à l'unanimité

Secrétaire de séance : Pierre Dumollard

DIA :

- Vente d'une parcelle de terrain : propriété Consorts SAMPAIX – Contre le droit de préemption urbain à l'unanimité
- Vente d'une maison sur terrain : propriété POYET/LACOMBE – Contre le droit de préemption urbain à l'unanimité.

Hervé : Arrivée à 20H11

Points finances : Ok pour les virements de crédit désignés à savoir 2098 euros dans la section investissements du compte Hôtel de Ville à matériel pour l'acquisition de la remorque. Dans le même temps virement du compte dépenses imprévues de fonctionnement à charges de personnels pour 8000€ au prorata des lignes de comptes (si possible). Validation à l'unanimité

Demande de participation financière pour scolarisation de deux enfants : Coût moyen par élève de 837,07 euros soit 1 674,74 euros (deux élèves cette année). Réactualisation pour chaque année. Unanimité pour la demande de participation financière.

Refonte des sites internet : Participation financière : Cela représente 0,60 centimes d'euros HT par habitant. Validation à l'unanimité des membres du conseil municipal.

Yann : Arrivée à 20H21

Commission scolaire : Demande aux employées communales si elles veulent participer à un projet dans le cadre des animations pédagogiques. Flachères tirée au sort pour participer à ce projet qui permettra de créer un environnement plus favorable en matière d'éducation, de sécurité, etc.

CCAS : Colis des Aînés le samedi 17 décembre. 38 colis au total seront distribués. Vente de couscous à emporter le 27 novembre 2022. A partir de janvier les ventes à emporter seront remplacées par des repas. Les après-midi intergénérationnels fonctionnement bien 1 mercredi sur deux.

Voiries : Les travaux de raccordement se poursuivent. La machinerie va bientôt être mise en place. Emplois sur les routes débutent cette semaine – semaine prochaine. L'éclairage public a bien été coupé comme ce qui avait été décidé au dernier conseil. Le projecteur de la salle des fêtes va être réglé pour qu'il fonctionne mieux.

Alerte sur l'augmentation des frais des matériaux nécessaires au déneigement (lame par exemple). Il va donc falloir réfléchir à intervenir plus sporadiquement éventuellement (mais tout en restant efficace) lors des prochaines chutes de neige.

Problèmes liés à l'arrachage de fils téléphoniques à la suite du passage de bucherons sur la commune (coupe de bois). Certains chemins sont également abimés en forêt par des chantiers indécents.

Bâtiment : Fixation de l'étagère de l'école, VMC, contrôle des extincteurs. Débarrassages au-dessus du préau de l'école.

Devis : Clavier de l'alarme intrusion : 268,25 € HT. A l'unanimité.

Devis 2 : Tonte du cimetière et de la mairie : 90 € HT. A l'unanimité

Devis 3 : Autolaveuse : « Nielfixe » : 3 254 € HT. A l'unanimité

Cimetière : La reprise des concessions a démarré

Questions diverses :

- Formation défibrillateur : Demander aux associations qu'elles désignent un référent qui sera formé à l'utilisation de l'appareil. Cette formation s'élève à 250€ pour un total de 8 à 15 participants. Un mail va être envoyé aux associations et comité des fêtes.
- Ticket culture : Spectacle à Flachères le 20 novembre (à plusieurs heures de la journée).
- Vendredi 18 novembre : Amicale des donneurs de sang qui organisent leur assemblée.
- Auberge : Nouvelles rassurantes, en effet, un bureau d'étude a effectué des vérifications et a rendu son rapport. La stabilité du bâtiment et des murs ne sont pas altérés à court terme. Les travaux vont être prévus pour sécuriser le bâtiment (électricité par exemple) et seront bientôt effectués. L'appel à candidatures sera lancé courant de semaine prochaine et la consultation s'arrêtera le 28 février 2023 avec choix du futur gérant à début avril 2023.
- Mini Flash : Une amélioration sera effectuée sur le Min Flash qui intégrera désormais des informations sur les actions de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 21h50.

Le Maire

Cyrille MADINIER

*Le Maire
Thierry DUBUS
M. Adjoint*



Le secrétaire de séance

Pierre DUMOLLARD

[Signature]